

LES DROITS DES NON-MUSULMANS EN ISLAM (PARTIE 6 DE 13) : LE DROIT À LA LIBERTÉ DE CULTE II

Évaluation:

Description: L'islam accorde aux membres d'autres croyances le droit de pratiquer leur religion. Une analyse historique du principe islamique qui dit : « Nulle contrainte en religion. » Partie 2.

Catégorie: [Articles Sujets actuels L'islam et les non-musulmans](#)

par: IslamReligion.com (rédigé, à l'origine, par Saleh al-Aayed)

Publié le: 09 Aug 2010

Dernière mise à jour le: 09 Aug 2010

Les musulmans ont toujours protégé les églises chrétiennes des contrées qu'ils ont occupées. Dans une lettre à Siméon, l'archevêque de Rifardashir et chef des archevêques de Perse, le patriarche nestorien Geoff III écrit :

« Les Arabes, à qui Dieu a accordé le pouvoir sur le monde entier, savent à quel point vous êtes riches, puisqu'ils vivent parmi vous. Malgré cela, ils ne s'attaquent pas à la foi chrétienne. Au contraire, ils ont une certaine sympathie pour notre religion, un grand respect pour nos prêtres et nos saints, et ils donnent volontiers à nos églises et à nos monastères. »^[1]

Une fois, un des califes musulmans, Abdoul-Malik, s'était emparé de l'Église de Jean et l'avait annexée à une mosquée. Lorsque Omar bin Abdoulaziz lui succéda comme calife, les chrétiens vinrent se plaindre à lui au sujet de ce que son prédécesseur avait fait de leur église. Omar écrivit alors au gouverneur pour lui ordonner que la partie de la mosquée qui appartenait de droit aux chrétiens leur soit rendue s'ils étaient incapables de s'entendre, avec lui, sur un dédommagement financier satisfaisant. »^[2]

Le Mur des Lamentations, à Jérusalem, est connu des historiens comme l'un des lieux de culte les plus sacrés du judaïsme. Il fut un temps où ce mur était complètement enterré sous des montagnes de débris et de gravats. Lorsque le calife ottoman Sultan Sulayman apprit cela, il ordonna à son gouverneur de Jérusalem de retirer ces débris, de nettoyer les lieux, de restaurer le Mur des Lamentations et de le rendre à nouveau accessible aux juifs.^[3]

Des historiens occidentaux impartiaux reconnaissent ces faits. LeBon a écrit :

« La tolérance de Mohammed envers les juifs et les chrétiens était réellement impressionnante. Les fondateurs des autres religions avant lui, ceux du judaïsme et du christianisme, en particulier, n'avaient pas prescrit une telle ouverture. Les califes qui lui succédèrent appliquèrent la même politique, et sa tolérance fut reconnue à la fois par les musulmans et par les sceptiques qui étudièrent en profondeur l'histoire des Arabes. »^[4]

Robertson a écrit :

« Seuls les musulmans réussirent à combiner leur zèle pour leur religion à une tolérance envers les fidèles des autres religions. Même lorsqu'ils brandissaient leurs épées lorsqu'ils se battaient pour gagner la liberté de prêcher leur religion, ils laissaient ceux qui ne désiraient pas se joindre à eux libres de rester fidèles à leurs croyances. »

[\[5\]](#)

Sir Thomas Arnold, un orientaliste anglais, a écrit:

« Nous n'avons jamais entendu parler d'aucune tentative organisée pour forcer des minorités non-musulmanes à accepter l'islam, ni d'aucune persécution organisée visant à supprimer la religion chrétienne. Si n'importe lequel des califes avait choisi ce type d'approche, il aurait écrasé le christianisme avec la même facilité avec laquelle Ferdinand et Isabelle ont fait sortir l'islam d'Espagne, ou avec laquelle Louis XIV a fait du protestantisme un délit en France, ou encore avec laquelle les juifs ont été expulsés d'Angleterre pour une période de 350 ans. À cette époque, les églises orientales étaient totalement isolées du reste du monde chrétien. Elles n'avaient point de défenseurs, dans le monde, car elles étaient considérées comme des sectes chrétiennes hérétiques. Le fait qu'elles existent encore de nos jours est la preuve la plus concrète de la politique de tolérance du gouvernement islamique. »[\[6\]](#)

« Le calife Omar prenait grand soin de préserver le caractère sacré des lieux saints chrétiens, et ceux qui lui succédèrent en tant que califes suivirent son exemple. Jamais ils ne harcelèrent les pèlerins de toutes dénominations qui venaient chaque année, des quatre coins du monde chrétien, visiter Jérusalem. »[\[7\]](#)

L'auteur américain Lothrop Stoddard a écrit :

« La vérité est que les non-musulmans étaient traités avec plus de tolérance par les musulmans que par n'importe quelle autre secte de leur propre religion. »

Richard Stebbins parle ainsi de l'expérience chrétienne sous le règne turc :

« Ils (les Turcs) permirent à tous, catholiques romains et grecs orthodoxes, de préserver leur religion et d'adhérer aux croyances de leur choix. Ils leur permirent de garder leurs églises pour y accomplir leurs rituels sacrés, à Constantinople et en plusieurs autres lieux. Cela diffère totalement de ce dont je peux témoigner au sujet de l'Espagne, pour y avoir vécu durant douze ans; non seulement étions-nous forcés d'assister à leurs célébrations papistes, mais nos vies et celles de nos petits-enfants étaient en danger. »[\[8\]](#)

Thomas Arnold mentionne, dans son « Invitation à l'islam », qu'à cette époque, de nombreuses personnes, en Italie, souhaitaient vivre sous le règne ottoman, afin de se voir accorder la même liberté et être traitées avec la même tolérance que celles accordées par les Ottomans à leurs sujets chrétiens, car elles n'espéraient plus les obtenir sous quelque gouvernement chrétien que ce soit. Il mentionne également qu'un

grand nombre de juifs avaient fui les persécutions, en Espagne, à la fin du 15^e siècle, pour se réfugier en Turquie ottomane.[\[9\]](#)

Il vaut la peine de souligner, encore une fois, le point suivant : la présence de non-musulmans, des siècles durant, au sein du monde islamique, de l'Espagne maure à l'Afrique sub-saharienne, à l'Égypte, à la Syrie, à l'Inde et à l'Indonésie est une preuve claire de la tolérance religieuse accordée par l'islam aux personnes de foi différente. Cette tolérance a même mené à l'expulsion des musulmans d'Espagne, où les chrétiens profitèrent du manque d'autorité des musulmans pour les attaquer et les faire disparaître du pays, soit en les tuant, soit en les forçant à se convertir au christianisme, ou encore en les expulsant. Étienne Denier a écrit : « Les musulmans sont à l'opposé de ce que croient bien des gens. Ils n'ont jamais utilisé la force en dehors du Hejaz.[\[10\]](#) D'ailleurs, la présence de chrétiens au sein de leurs sociétés en témoigne; ces derniers ont pu vivre librement leur religion durant les huit siècles de règne musulman dans leurs contrées. Certains d'entre eux occupèrent même de hauts postes à Cordoba. Mais lorsque ces mêmes chrétiens prirent le pouvoir, leur première préoccupation, tout à coup, fut d'exterminer les musulmans. »[\[11\]](#)

Footnotes:

[\[1\]](#) Arnold, Thomas, *'Invitation To Islam,'* p. 102

[\[2\]](#) Qaradawi, Yusuf, *'Ghayr al-Muslimeen fil-Mujtama' al-Islami,'* p. 32

[\[3\]](#) Hussayn, Abdul-Latif, *'Tasamuh al-Gharb Ma'l-Muslimeen,'* p. 67

[\[4\]](#) LeBon, Gustav, *'Arab Civilization,'* p. 128

[\[5\]](#) Cité dans Aayed, Saleh Hussain, *'Huquq Ghayr al-Muslimeen fi Bilad il-Islam,'* p. 26

[\[6\]](#) Arnold, Thomas, *'Invitation To Islam,'* p. 98-99

[\[7\]](#) Stoddard, L.W., *'The Islamic World At Present,'* vol 1, p. 13-14

[\[8\]](#) Cité dans Qaradawi, Yusuf, *'al-Aqaliyyat ad-Diniyya wa-Hal al-Islami,'* p. 56-57

[\[9\]](#) Arnold, Thomas, *'Invitation To Islam,'* p. 183

[10]

La partie occidentale de l'Arabie, qui inclut les villes de la Mecque et de Médine.

[11]

Denier, Etienne, '*Muhammad The Messenger Of God*,' p. 332

L'adresse web de cet article:

<https://webcache001.islamreligion.com/fr/articles/381/les-droits-des-non-musulmans-en-islam-partie-6-de-13>

Copyright © 2006 - 2026 IslamReligion.com. Tous droits réservés.